



Dommmages et interets suite litige construction

Par **brtmn**, le **14/10/2010** à **01:00**

Bonjour,rrnrnJe suis actuellement en procédure judiciaire contre l'architecte et 2 artisans pour une construction qui a posé énormément de problème et qu'il serait trop compliqué d'expliquer ici.rnLe rapport final de l'expertise judiciaire nous est parvenu ces jours ci et il conclut à une nécessité de travaux pour un total de 177000 € afin de refaire tout un bardage et toute l'isolation.rnrnSachant que cela fait déjà 2 ans que nous sommes dans une maison non isolée (12]° l'hiver) et que nous allons devoir subir des travaux pendant quelques mois,quel doit etre le niveau des indemnités à réclamer (en plus du montant des travaux a effectuer)

?rnActuellement notre avocat pense réclamer le remboursement de l'ecart entre l'estimation initiale du prix de la maison (plus les 5% de variation normale) et ce que nous avons payé a ce jour : cela correspond à environ 50000€ , plus 30000€ de dommages et interets.rnJ'avais cru comprendre que souvent le montant des dommages et interets etait plutot du niveau du montant des travaux a effectuer, ce qui serait alors beaucoup plus élevé que 30000€.rnMerci de votre avis.rnrnBien cordialement.rnMerci